



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 janvier 2014

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 23 janvier 2014

Publié le 31 janvier 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 82

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### *Membres présents :*

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Elizabeth REVEL	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Jean DUBUET
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Patrick ORSOLA
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	Mme Michèle CHALLAUX
M. Alain MILLOT		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

#### *Membres absents :*

M. Jean-François GONDELLIER	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Christophe BERTHIER	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Christine MARTIN	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Lê Chinh AVENA	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

**Avis du Grand Dijon sur le PLU arrêté de Fixin**

La commune de Fixin a arrêté son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du conseil municipal en date du 21 novembre 2013.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-9 du code de l'urbanisme, la Communauté d'agglomération du Grand Dijon a demandé à recevoir le projet de PLU.

A cet effet, la commune de Fixin a transmis son projet de PLU arrêté, pour avis, à la Communauté d'agglomération par courrier reçu le 26 décembre 2013.

L'objectif premier du PLU est de pérenniser les activités viticoles et agricoles.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) se décline en 4 axes :

- la maîtrise du développement urbain et la valorisation de la qualité architecturale ;
- la valorisation du cadre de vie et la qualité des équipements ;
- le développement maîtrisé des activités économiques, l'offre de services et les commerces ;
- la préservation de la trame verte et bleue et des paysages.

L'objectif de population est de 800 habitants à l'horizon 2025, soit 50 de plus qu'au recensement de 2009. Pour atteindre cet objectif le PLU favorise la réalisation des nouveaux logements en renouvellement urbain et en extension urbaine sur 1,32 hectares.

Trois Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) complètent le projet d'aménagement et de développement durables :

- OAP Habitat RD 122 E : situé en entrée de bourg,
- OAP Rue de Meuvain : pour réorganiser le développement économique,
- OAP Les Carottes : cette petite zone orientée vers Couchey le long de la RD 974 n'acceptera pas de logement.

Les grands objectifs du PADD sont aussi traduits dans les documents règlementaires : le règlement et le plan de zonage.

Le PLU de Fixin protège l'environnement et la viticulture, notamment en limitant fortement la consommation des espaces naturels et agricoles et en interdisant l'étalement urbain.

Par ailleurs, il faut noter que la commune s'est engagée aux côtés du Grand Dijon dans une étude d'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) par délibération du 19 décembre 2013. Une étude globale va être menée sur plusieurs communes, dont trois de l'agglomération dijonnaise, dans le cadre de la candidature des « Climats du vignoble Bourgogne » à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Vu l'avis de la commission Habitat, politique de la ville et urbanisme,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

**- d'émettre un avis favorable au projet de PLU arrêté de la commune de Fixin.**